

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°2 • OCTOBRE 2015

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

EDITO DU PRÉSIDENT



© FFE/PSV

La Fédération Française d'Équitation (FFE) est la 3^{ème} Fédération olympique en France avec 9 000 groupements équestres adhérents et près de 700 000 licenciés, dont 80% de cavaliers. Le club équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer des pratiques, des formations et les compétitions sportives. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF - European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

A l'occasion de cette rentrée, la Fédération Française d'Équitation (FFE) se réjouit des concours qui ont eu lieu tout au long de cette saison 2015 ainsi que des performances des équipes de France lors des échéances internationales

majeures. Désormais la France est qualifiée pour les JO dans les 3 disciplines équestres olympiques.

Le Generali Open de France a également marqué l'année sportive pour bon nombre de jeunes cavaliers qui se sont réunis dans la maison de famille des cavaliers, au sein de notre site fédéral à Lamotte-Beuvron.

Le développement de nos activités ne va pas sans l'émergence de nouvelles initiatives de nos

clubs. Nous nous félicitons d'ailleurs des initiatives, européenne et française, soutenant les activités sportives et leurs bénéficiaires.

Notre objectif est également de sécuriser l'activité de nos clubs qui se trouvent confrontés à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans un environnement économique et fiscal incertain. Rappelons en effet que l'application d'un taux réduit de TVA aux activités équestres dès 2005 avait permis la structuration de la filière, la création de 1000 emplois par an et la suppression de la concurrence fiscale entre les établissements disposant d'un statut juridique différent. La situation actuelle ne peut être que temporaire et nous appelons à la révision de la Directive TVA. Nos poney-clubs et centres équestres demandent le soutien du Gouvernement et de leurs parlementaires.

SEPTEMBRE, POUR UN REDÉMARRAGE SPORTIF !

Les initiatives française et européenne en faveur d'une activité sportive

A l'instar de son équivalent français « Sentez-vous sport », les activités physiques et leurs bienfaits ont été au cœur de la Semaine européenne du Sport du 7 au 13 septembre 2015. Selon l'Eurobaromètre, 59% des Européens ne pratiquent pas ou qu'occasionnellement une activité physique. Face à

ce constat, la Commission européenne a lancé la campagne #BeActive pour cette première édition de la Semaine européenne du Sport. Avec le soutien de la FFE, la Fédération Equestre Européenne (European Equestrian Federation - EEF) a signé, le 2 juin 2015, un partenariat avec la Commission européenne à l'occasion de cette première édition.

La FFE au cœur de la Semaine européenne du Sport à Bruxelles !

Du 7 au 12 septembre 2015, un Village européen du Sport a été organisé au Mont des Arts par la Commission européenne. Avec un Poney-Club éphémère, la FFE y a été activement présente, en partenariat avec l'EEF, le Groupement Hippique National (GHN) et la Fédération Nationale du Cheval (FNC). Au cours de cette semaine, dix poneys et deux enseignantes ont accueilli plus de 800 enfants, venus découvrir les joies de l'équitation à poney, avec leurs écoles ou en famille. Tous, enfants comme adultes, ont pu concrètement se rendre compte des atouts pédagogiques et des vertus éducatives de cette pratique.

Le Poney-Club a également reçu la visite de nombreux représentants des institutions européennes, à commencer par Tibor NAVRACSICS, Commissaire européen à l'éducation, à la culture, à la jeunesse et au sport, Romain SCHNEIDER, Ministre des Sports au Luxembourg (Présidence du Conseil de l'Union européenne), et Santiago FISAS AYXELA, eurodéputé et co-président de l'Intergroupe Sport au Parlement européen. Tous ont pu mieux appréhender l'équitation



enseignée par les 6 000 clubs adhérent à la FFE. Le modèle du « cheval partagé », prôné par la FFE, fait de l'équitation le 1^{er} employeur sportif privé en France, avec près de 58 000 emplois directs et indirects, en grande majorité non délocalisables.

Ce modèle est le facteur de la démocratisation de l'équitation, action entreprise dans les clubs français depuis plusieurs décennies. Lors des différentes visites, ce modèle unique, ainsi que l'organisation d'une journée européenne du cheval, ont été au centre des discussions.



En France, ça s'est poursuivi avec la Journée du Cheval !

Comme chaque année, la FFE a participé à la semaine « Sentez-vous sport » (12-20 septembre) avec la Journée du Cheval. Pour cette 26^{ème} édition, plus de 1700 centres équestres et poney-clubs de France ont ouvert leurs portes le dimanche 20 septembre 2015. Les personnes intéressées ont pris part à une initiation gratuite ou ont assisté à de nombreuses démonstrations dans ces clubs.

Retrouvez la liste sur www.journeeducheval.ffe.com !



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉQUITATION PONEYS ET CLUBS

Generali Open de France : un événement largement visité

Comme chaque année depuis 21 ans, le Generali Open de France s'est déroulé au Parc Équestre Fédéral, siège de la FFE, situé à Lamotte-Beuvron du 4 au 12 juillet (Poneys) et du 18 au 26 juillet (Clubs). Cet évènement marque, pour beaucoup de jeunes cavaliers et de familles, l'aboutissement d'une année sportive. Dans une ambiance particulièrement conviviale et familiale, les Championnats de France ont recueilli une très large participation avec plus de 16 000 cavaliers et 25 000 visiteurs par jour.

Le Generali Open de France 2015 a été marqué, pour la première fois, par la visite du Président de la FEI, Ingmar de VOS, récemment élu, a répondu chaleureusement à l'invitation du Président Serge LECOMTE. A cette occasion il a pu lui faire découvrir le Parc équestre fédéral dont il a été l'initiateur depuis 1994. Cette visite a également été propice à des échanges avec Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et du Sport Français (CNOSF), notamment autour de la candidature française pour l'organisation des JO de 2024.

A l'occasion du Generali Open de France, François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire et Serge LECOMTE, ont également signé un partenariat visant à développer un système d'informations géographiques, en vue d'une généralisation sur le territoire français. A terme, ce service permettra l'élaboration d'une carte interactive avec l'ensemble des itinéraires équestres et facilitant ainsi la découverte de nos



régions françaises.

Député européen élu dans l'euro-circonscription Massif-Central-Centre et Maire de Saint-Marin-Le Beau (Indre-et-Loire), Angélique DELAHAYE a également visité le Parc Équestre Fédéral lors du championnat de France Poney en compagnie de Patrice MARTIN-LALANDE, député du Loir-et-Cher et ancien maire de Lamotte-Beuvron et de Pascal BIOULAC, Maire de Lamotte-Beuvron, Conseiller départemental du Loir-et-Cher et Président du groupe Cheval du COPA-COGECA, et de Chantal JOUANNO, Sénatrice de Paris et Ancienne Ministre.



MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ : SIMPLIFIEZ L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE !

Vers une présomption d'aptitude ?

Après une première lecture à l'Assemblée Nationale, le projet de loi « Modernisation de notre système de santé » est actuellement examiné par le Sénat. Le droit en vigueur impose la présentation d'un certificat médical de non-contre indication pour une première licence sportive. Cette exigence constitue un frein à la pratique sportive pour de nombreux français alors que certains sports se pratiquent sans aucun contrôle médical, ni aucun encadrement, dès lors qu'ils sont pratiqués en dehors d'une fédération sportive. Cette obligation expose également les fédérations sportives à des vérifications des certificats médicaux et à leurs archivages.

Compte tenu des diverses activités et pratiques sportives (du loisir jusqu'au sport de haut niveau), une distinction entre les activités de loisirs sportifs et les activités sportives pratiquées en compétition semble justifiée.

Une obligation d'information aux pratiquants par les fédérations permettrait une plus grande accessibilité des sports sans omettre la sécurité en invitant les sportifs à vérifier la compatibilité de leurs état de santé avec la pratique sportive concernée et la mise à disposition d'un questionnaire d'auto-évaluation. La compétition nécessiterait quant à elle la délivrance d'un certificat médical de moins d'un an.

TOURISME ÉQUESTRE

Passage de relais à la Présidence de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE)

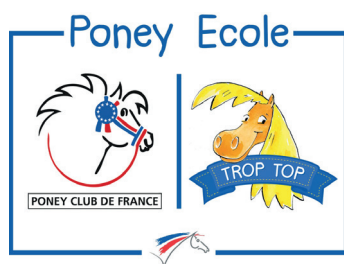
Née en 1975 à Dublin à l'initiative de la France, de la Belgique, de l'Italie et de la Suisse, la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) vise à développer les activités équestres de pleine nature, notamment dans la dimension touristique, sans oublier le volet sportif, comprenant le TREC et l'équitation de travail.

Le 7 septembre 2015, à l'occasion du championnat d'Europe open de TREC «Jeunes cavaliers» à Eersel (Pays-Bas), l'Assemblée Générale de la FITE a procédé à l'élection de son Président. Après 24 ans au service de la FITE, Hervé Delambre n'a pas souhaité se représenter. Avec son soutien et celui de l'ensemble des membres du bureau, Frédéric BOUIX, actuel Délégué Général de la FFE, a été confortablement élu. A cette occasion, il a annoncé la création d'un « comité Union européenne », constatant que différentes politiques publiques européennes sont applicables au cheval et à l'équitation.



L'ÉVEIL ÉDUCATIF ET SPORTIF DANS LE CADRE SCOLAIRE

Retour d'expérience sur Poney Ecole



Ce printemps 2015 a permis à 1700 classes de découvrir l'équitation grâce à la troisième édition de Poney Ecole. Avec la participation de plus de 51 000 enfants, cette nouvelle année

confirme le succès de l'initiative de la FFE et de ses partenaires, le Ministère de l'Éducation et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP). Ces séances offertes par les clubs permettent aux enfants, dans le cadre scolaire, de découvrir ce sport mais également tout l'environnement lié à la présence de l'animal et de la nature. Cette expérience sera bien sûr renouvelée en printemps 2016 !

POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation
Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Affaires européennes

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / lettre.institutionnelle@ffe.com

Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 70 / communication@ffe.com

